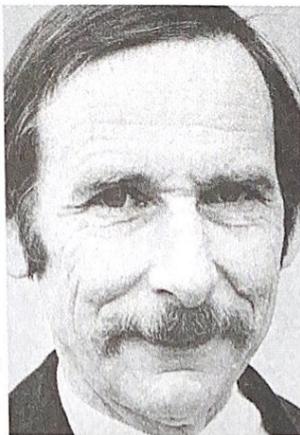


## CEUX QUI FONT GENÈVE

### Jules Mabut



Ce solide défenseur de l'autonomie communale, né le 3 février 1926, a été maire de Bardonnex jusqu'en 1987. Cet agriculteur «retraité» connaît bien l'appareil étatique, puisqu'il a été député de 1957 à 1977. Son expérience politique débouche aujourd'hui sur une certaine philosophie.

A vrai dire, Jules Mabut n'était pas un paysan comme les autres. Une certaine socialisation du sol ne lui faisait pas peur. Mieux, il la souhaitait, à condition naturellement qu'elle améliore la rentabilité. « Les terres devraient être groupées et gérées par des conseils formés des propriétaires et des travailleurs agricoles. » Il lui arrivait de lancer d'autres idées de ce genre, mais pas trop souvent car les gens n'aiment pas les utopistes. Insister n'aurait pas servi ses idées.

Il exploitait un domaine de vingt-trois hectares, dont vingt sont situés en France voisine. Jules Mabut a dû vendre une bonne partie de ces terres-ci pour la future zone technologique d'Archamps.

En 1951, Jules Mabut est entré au Conseil municipal de Bardonnex. Six ans plus tard, il a été élu au Grand Conseil. Et alors, tout s'est «gâté» pour lui. «En siégeant au parlement, j'étais parfois mieux renseigné que le maire. Je le lui faisais sentir. L'intéressé me l'a fait payer. Je n'ai pas été réélu en 1963. Deux coqs dans un poulailler, c'était trop!» Mais Jules Mabut a amorcé un retour en force lors des élections municipales de 1975. Dans certains endroits du canton, la religion joue encore un rôle important en politique. Mabut a voulu éliminer ces barrières confessionnelles en portant sur la liste PDC des protestants. Heureux dénouement. Il est devenu le nouveau mai-

re, son parti a gagné deux sièges et un candidat protestant a été élu. Il a milité à la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) et à la Jeunesse agricole catholique en France voisine.

Deux mouvements marqués à gauche. Il lit aussi de nombreux ouvrages sociaux. D'où ses idées progressistes, qui l'ont fait surnommer « Mabut le rouge » !

Celui-ci ne conserve qu'un mandat public, celui d'administrateur de la Banque Hypothécaire (BCG). Mais il avance toujours des idées avant-gardistes. « J'ai voté de nombreuses lois en tant que député, mais cela n'a pas suffi pour supprimer la pauvreté dans ce canton riche, ou encore la pénurie du logement paraît augmenter. Cela démontre que les meilleures intentions du moment, inscrites dans des lois, peuvent avoir des effets pervers non prévus au départ. C'est pourquoi j'aurais voulu proposer que toutes les nouvelles lois soient limitées dans le temps et reconduites à leur échéance seulement si les parlementaires les jugeaient utiles. »